

REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de LIZIÈRES (CREUSE)

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 20 janvier 2025 à 20h00

PRÉSENTS : MM. BENOITON Rémi, CHÉTIF Evelyne, COUTEAU Patricia, DESENFANT Yann, JOFFRE Maëva, LALUQUE Jacques, LEBOEUF Marie-Françoise, PION Emmanuel

Excusée : Mme CHARTRAIN Delphine (a donné pouvoir à Mme JOFFRE Maëva)

Secrétaire de séance : BENOITON Rémi

La séance est ouverte à 20h06

Ordre du jour :

- Compte-rendu du conseil du 16.12.2024
 - M. Laluque déplore que la commune doive passer par Evolis pour les travaux de voirie sans mise en concurrence. Mme le Maire rappelle que le transfert de compétences il y a des années a rendu impossible de faire appel à d'autres prestataires.
 - Mme le Maire rappelle que la création d'un point d'eau dans la cadre du chantier de l'église est la moins mauvaise solution en termes de tarif, car un point d'eau à la charge des entreprises serait facturé à un tarif supérieur à l'acte d'engagement, et répercuté par un avenant, sans le tarif préférentiel accordé à la commune par la SAUR. M. Benoiton regrette que l'architecte n'ait pas anticipé ce besoin dans son étude. Il recommande, avec Mme Joffre, de s'en servir à l'avenir de façon ponctuelle, en résiliant l'abonnement à chaque fois, pour ne pas payer des frais sur un point non utilisé.
 - Mme Couteau rappelle que la société Dagand Atlantique a pris le compteur d'électricité à sa charge pour la durée des travaux de l'église.
- Point budgétaire final exercice 2024
 - Mme le Maire présente un budget de fonctionnement en déficit d'environ 10 000 € (de dernières factures sont attendues), avec 244 000€ de dépenses projetées pour 235 000€ de recettes. L'excédent antérieur reporté de 68 000 € sera donc diminué de la différence.
 - La section investissement est en positif grâce à la perception de reliquats de subventions liées à l'éco quartier, ainsi qu'à la perception d'un premier acompte de DETR. Le gros des factures de travaux de l'église arrivera en 2025.
- Délibération des 25% investissement pour 2025
 - Le Conseil valide la possibilité de mandater des dépenses d'investissement à hauteur de 25% des crédits 2024. Cette délibération, prise en décembre, comportait une erreur sur chiffres, qui nécessite d'être reprise.
- Demande achat terrain communal
 - Mme Londeix Céline demande à la commune d'acquérir le chemin situé le long des parcelles suivantes de la section C :
 - 0010, 0191, 0192, 0009, 0008, 0206, 0007, 0207, 0208, 0209, 0210, 0211, 0212, 0216, 0215
 - En échange de la création d'un chemin longeant les parcelles :
 - C0012, C0147, C0148, C0149, et traversant la C150

- Mme le Maire et MM. Pion, Leboeuf et Couteau ont reçu Mme Londeix et sont arrivés à un compromis : Mme Londeix deviendrait propriétaire du chemin, depuis la digue de l'étang jusqu'à la traversée de sa propriété. En contrepartie, un chemin serait réalisé depuis l'étang vers l'ouest pour rejoindre la route, avec un échange de parcelles pour permettre cette réalisation.
- Mmes Joffre et Leboeuf recommandent de faire cet échange devant notaire, afin d'officialiser la transaction pour les équipes municipales suivantes. M. Benoiton estime que les frais de notaire devront être partagés car la solution vient des deux parties.
- Le conseil Municipal accepte à l'unanimité cette solution.

➤ Devis réparation fenêtre logement 2

- Depuis l'intervention des pompiers en automne 2022 pour vérifier l'état du logement 2, le cadre d'une fenêtre est faussé, ce qui présente un jour et nuit à l'isolation.
- La société Naudon-Mathé, qui avait posé les fenêtres, a examinée celle qui est endommagée, et propose des devis en PVC ou en bois pour un remplacement, complet, chiffrés respectivement à 1 638.44€ et 2 441.34 €
- Le conseil ne retient pas ces devis.
- Mme Joffre souligne la nécessité à terme de changer l'ensemble des fenêtres, et propose de faire identifier les aides possibles à cette fin.

➤ Contrat statutaire CNP annuel

- Le contrat d'assurance statutaire CNP est stable d'une année sur l'autre, mais la titularisation du secrétaire de mairie va faire augmenter les charges en découlant sur 2025.

➤ Zonage assainissement collectif bourg

- La communauté de communes demande un point sur le zonage de l'assainissement collectif du bourg. Le secrétaire échangera avec l'agent en charge de ce dossier à la ComCom.

➤ Achat perceuse : La perceuse visseuse à fil est hors d'état de fonctionner. M. Pion estime que son remplacement coûtera environ 200€. Mme Chétif invite l'agent technique à prendre le plus grand soin de son matériel, compte tenu de la situation budgétaire.

➤ Frais 2024 école Saint Priest la feuille

- Pour 2024, les frais relatifs à la cantine s'élèvent à 3 400€, et ceux à l'école à 5 285 €.
- Mme Vigroux-Aufort, maire de St Priest la Feuille, a proposé un nouveau mode de calcul des frais de transport, car l'ancien désavantageait Chamborand et, dans une moindre mesure, Lizières. Dorénavant, il est proposé de répartir le total des frais de transport et de les diviser par le nombre d'élèves scolarisés par chaque commune, ce qui représenterait 573,18 € pour Lizières pour 2024.
- Le Conseil approuve ce mode de calcul à l'unanimité.

➤ Informations diverses

- Bulletin municipal
 - La maquette finale sera soumise le lundi 27 janvier.
- Convocation commission budget 2025
 - Objectif : évaluer la faisabilité du remplacement du tracteur en 2025 et l'éventualité du recours à une ligne de trésorerie pour les travaux de l'église.
- Commission animation 2025
 - Objectif : programmer les activités sur l'année complète

- Souvenirs du printemps de Lizieres
 - Plusieurs Liziérois souhaiteraient voir l'association des aînés reprendre son activité. Son président actuel propose de programmer une AG.
- Dispositif Participation Citoyenne
 - La gendarmerie propose un dispositif désignant un référent parmi la population pour dialoguer avec les gendarmes et être vigilant en périodes de vacances.
 - MM. Leboeuf et Desenfant soulignent qu'un dispositif de vigilance entre voisins lors des vacances existe déjà de manière informelle. Le conseil décide de s'en tenir à ce mode de fonctionnement.
- Erreur de distribution colis aînés
 - La commune va recommander un colis qui n'a pas été distribué à un résident secondaire.
- Suivi fuite étang
 - Mme le Maire rencontrera la société GEONAT mercredi suite à un raté administratif lors du rendez-vous
- Enfouissement réseaux bourg
 - Mme le Maire a rencontré le technicien du SDEC pour finaliser l'enfouissement des réseaux électriques du bourg à l'horizon 2026.
 - Reste à charge commune : éclairage public + 18% réseau Orange
- Départ locataire logement 3
 - Le locataire du logement 3 demande son départ au 1^{er} Mars, ce qui est plus court que le préavis de son bail. Au vu de sa situation professionnelle, le Conseil lui accorde ce préavis raccourci, en contrepartie d'un accès à son appartement pour les visites.
- Recherche de bâtiments pour tournage
 - Un studio cherche un corps de ferme isolé avec deux bâtiments en vis-à-vis pour un tournage de long métrage.

La séance est levée à 22h36.

Fait à Lizières le 10 février 2025

Le Maire

Evelyne CHÉTIF

Le secrétaire de Séance

Rémi BENOITON